



Commune Nouvelle

Compte rendu du 1^{er} atelier citoyen

Saint-Christol, le 26/09/2018 – 18h30

Début de la réunion 18h45.

Présentation de l'objet des ateliers par M. Eric Gasiglia.

Les règles de bon fonctionnement sont rappelées. Il s'agit de co construction, de travail collectif.

Trois ateliers prévus, trois dates : 26/10 – 3/10 – 10/10 - 5 thématiques :

- Environnement patrimoine, tourisme culture
 - Enfance jeunesse vie sociale
 - Vie locale et associative
 - Gouvernance
 - Nom de la commune
-
- ➔ Gouvernance et nom de la commune sont prioritaires car il faut décider avant le vote par les conseils municipaux.
 - ➔ Pour les autres ateliers, le travail commence à se mettre en place et perdurera tout au long de l'année 2018. Par exemple, les questions de l'école ne peuvent être traitées en 3 séances de 2h.
 - ➔ Les propositions pour le nom pourront passer par un sondage midi libre le 18 octobre pour que le sondage soit clôturé le 31/10/2018.
 - ➔ Sur la partie charte : il y a des dispositions légales, il convient de voir ce que l'on y rajoute ou pas.

Des élus participent à chaque atelier pour répondre aux questions et récolter les idées du groupe.

Rappel : Il s'agit ici d'une expérimentation, cette méthode est nouvelle pour les élus également. Les personnes présentes ont envie de co construire et de mettre en place des choses nouvelles dans nos communes. Il faut donc que chacun soit indulgent et ait la franchise de dire son avis.

Le projet de commune nouvelle sera ce que l'on va en faire. L'entité administrative va être mise en place, il faut à partir de là construire le village du 21^e siècle que l'on souhaite. Les diagnostics ont permis de voir que la démarche porte les villages vers l'avenir, de rassurer les conseils municipaux sur l'intérêt du dispositif pour nous. Il s'agit maintenant de décider ce que l'on va en faire. On est dans l'expression de craintes, de peurs, d'envies, il ne s'agit pas d'être dans le nivellement, il faut donc exprimer ses idées. On est tous attachés à ce qu'on a.

Pour les communes, les avantages en termes d'investissement sont importants. Il faut que l'on se structure pour en faire bon usage.

Organisation des ateliers

Certaines personnes sont sur plusieurs ateliers et doivent donc faire un choix. Les tables sont constituées autour des différents ateliers thématiques pour une heure d'échange. L'objet des discussions doit porter sur :

- Une présentation des participants, de leurs attentes,
- Un état des lieux : pour chaque thématique, relever les atouts et les points faibles.

Restitutions des ateliers thématiques

- **Gouvernance :**

Les connaissances sont disparates, il s'est donc agi d'échanger sur les enjeux, problématiques. Les échanges permettront de produire par la suite.

Les participants relèvent une prise de conscience que la commune nouvelle nécessite de travailler sur la Charte, qui devient une sorte de règlement intérieur de la commune. L'enjeu est en effet important, il s'agit de mettre ce dont on a envie ou pas. C'est une chose qui est fondatrice de la commune nouvelle.

Chacun peut encore migrer d'un atelier à un autre s'il le souhaite. La question de la gouvernance fait peur, semble complexe, mais il s'agit plutôt d'exposer des attentes, les participants aux autres ateliers sont invités à renforcer ce groupe.

- **Enfance jeunesse vie sociale :**

Les participants indiquent avoir abordé surtout la problématique des écoles. Etat des lieux sur les bâtiments, sur le fonctionnement à Vérargues et à Saint-Christol. Organisation des mercredis.

Les discussions ont ensuite été orientées sur ce que « je n'ai pas envie de perdre ».

- ✓ Ne pas aller à pied à l'école
- ✓ Service de proximité
- ✓ Regroupement par tranche d'âge,
- ✓ Convivialité, lien social
- ✓ Equipe pédagogique « au top »
- ✓ Sécurité, entraide, vigilance partagée.

Il s'agit d'un groupe qui travaillera sur le long terme. Les intentions pédagogiques et éducatives seront regardées par la suite.

- **Patrimoine, environnement patrimoine**

Une seule représentante de Vérargues.

Ont été évoqués les atouts et les points faibles. Tout a finalement été regroupé dans un thème général : la qualité de vie qui pourrait être un axe fondateur de la Charte.

- Propreté
- Embellissement
- Valorisation du patrimoine, du cœur de village
- Problématique de la circulation, des voitures, de la sécurité
- Dynamisation des cœurs de village (en particulier Vérargues + développement des commerces).

- Connaissance de l'histoire ancienne des villages.

Un manque dans le groupe : quelqu'un qui soit plus orienté vers la culture.

Ressenti général : cela permet déjà de faire rencontrer des Vérarguois et Saint-Christolains.

Nota : JL Bergeon indique que dans le cadre du mandat du bureau d'étude missionné sur le centre élargi de Saint-Christol, a été intégrée la question du centre de Vérargues, de la façon avec laquelle les deux sites peuvent se répondre, et des cheminements.

- **Vie locale et associations :**

Convivialité entre les deux quartiers. Peut être faire de petites fêtes pour rassembler tout cela. Par exemple le 14 juillet un feu d'artifice avec un bal pour rassembler les gens.

Pourquoi ne pas se rassembler entre aînés des deux communes (repas) ?

Sport : peut être démarrer une association commune par exemple de judo.

Créer un petit marché qui soit itinérant entre les deux communes.

Occasion d'amener ce qui existe dans une commune vers l'autre : feux de la Saint-Jean par exemple. Soit partir de l'existant et faire tourner, soit créer quelque chose.

- **Le nom de la commune nouvelle**

Table équilibrée : 5 Vérarguois, 5 Saint-Christolains.

Nécessité d'être productif puisqu'il faut le nom pour créer la commune nouvelle.

Liste de possibilités. Sur un plan historique, peu de sources. Par contre les aspects géographiques sont intéressants.

Questionnement sur ce que doit représenter le nom : Les deux communes ou au-delà.

- Des noms qui ne concernent que les deux communes
 - Piste basique : reprendre les deux noms accolés.
 - La Bruyère mais non porteur pour d'autres
 - Coudoulis qui relie les deux villages
- D'autres noms peuvent être élargis :
 - Bouldou
 - Un nom reflétant l'idée d'eau partagée.
 - Propositions du comité national de toponymie : les Mas du Garde
 - Parler des vignes : Entre vigne, relier vigne et mas ?
 - Le bois des pères mais plus local.

Idée : chacun des 10 réfléchit de son côté, fait des recherches. Elisa Sabatier (bibliothécaire) en parle à la bibliothèque pour élargir le nombre de participants.

Nota : la directrice de l'école de Saint-Christol a été invitée à faire réfléchir les élèves. Pour Vérargues, ils sont encore petits, mais peut être peuvent-ils en parler chez eux avec leurs parents et élargir encore le nombre de participants.

➤ **Prochaine réunion : Mercredi prochain à 18h30 à Saint-Christol.**